



Association Trait d'union
c/o Carine Vuitel
Rue Pierre-Aeby 19

Fribourg, le 7 janvier 2024

Ville de Fribourg
Madame Myriam Balmer
Conseillère communale
Rue de l'Hôpital 2
1700 Fribourg

TRAIT D'UNION : interpellation quant à la question de l'accessibilité aux prestations sociales

Madame Balmer,

En ce début d'année 2024, nous nous permettons de vous interpellier quant à la question de l'accessibilité aux prestations sociales au niveau de la ville de Fribourg.

Notre association **TRAIT D'UNION - Association fribourgeoise pour la promotion de l'action sociale** - est une association issue de l'initiative de professionnel-le-s de l'action sociale convaincu-e-s que les collaborations interprofessionnelles et interinstitutionnelles sont une ressource précieuse pour la promotion sociale de notre canton. Comme vous le constaterez dans nos statuts ci-joints, **TRAIT D'UNION** soutient notamment le décloisonnement des Services afin que les professionnel-le-s de l'action sociale puissent mieux se connaître et collaborer de façon constructive. A ce jour, notre Association compte environ 140 membres individuels œuvrant dans divers services, institutions, associations et fondations du canton. Nous avons mené depuis 2006 de multiples actions dont vous trouverez le détail sur notre site internet : www.trait-dunion.ch. Nous avons eu l'occasion de solliciter votre prédécesseuse. Un autre objectif de notre association est de lutter contre toute forme de stigmatisation envers les bénéficiaires de l'action sociale.

En date du 5 octobre dernier, une action de notre association a rassemblé une cinquantaine de professionnel-le-s de différents horizons, tou-te-s engagé-e-s dans la réflexion sur les enjeux liés à l'accessibilité aux prestations sociales dans le canton de Fribourg. L'événement, intitulé "**L'accessibilité aux prestations sociales, un vrai défi pour un grand nombre d'entre nous**", a été l'occasion d'aborder des problématiques cruciales auxquelles chacun-e doit faire face. Les participant-e-s ont unanimement constaté l'existence d'un réel problème dans ce domaine, soulignant notamment les difficultés rencontrées par les bénéficiaires des prestations sociales ainsi que les professionnel-le-s chargé-e-s de les accompagner. Pour préparer notre action, nous avons organisé un sondage auprès d'une trentaine d'institutions, services et associations du canton, afin de faire un état de lieux de la question. Nous mettons copie de ce courrier à M. Stéphane Blanc, responsable du Service social de la ville et profitons pour le remercier encore une fois d'avoir répondu à notre sondage.



Dans le cadre du sondage et au cours de la Table ronde, plusieurs points saillants ont émergé, témoignant des obstacles et des lacunes actuels dans l'accessibilité aux prestations sociales : manque de connaissance des droits, complexité des démarches, formalisme excessif, centralisation des services (p. ex. agence communale AVS), lenteur du système, méconnaissance, numérisation, maîtrise insuffisante de la langue, isolement, mauvaise estime de soi, diagnostic médical / psychiatrique, découragement, peur / aprioris, sentiment de honte, «système qui se protège et se déshumanise».

Un constat partagé a été formulé quant au transfert de charge de ce non-accès sur les associations privées, issues de la société civile. Cette situation non seulement les éloigne de leur mission première, mais a tendance à épuiser leurs ressources financières ou en personnel. Cette situation interroge la mission des services sociaux qui est entre autres d'accompagner les personnes dans l'accès aux prestations publiques.

Dans le cadre de la Table ronde, il a été évoqué l'étude sociale « Prestations sociales hors LASoc en ville de Fribourg ». Ce mandat a été donné par le Service social de la ville de Fribourg à la HETS-FR. Plusieurs associations présentes à la Table ronde ont été sollicitées dans le cadre de cette étude. Si une telle étude va dans le sens du questionnement de nos membres, elle devrait être élargie au niveau du canton. Elle devrait servir à analyser les problématiques d'accès aux prestations sociales publiques et mettre en place les mesures nécessaires à cet accès. A l'inverse, il ne faudrait pas qu'une telle étude ne favorise encore plus le transfert de charge vers les associations déjà à la limite de leur possibilité.

Il nous semble urgent de revaloriser l'aide personnelle au sein de l'ensemble des services sociaux du canton et l'accompagnement administratif comme porte d'entrée dans les situations complexes. Pour information, un courrier a été envoyé également à M. Philippe Demierre conseiller d'Etat, directeur du département de la santé et de l'action sociale. Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre courrier et espérons que vous saurez soutenir nos constats et propositions dans le cadre de votre mandat.

Convaincu·e·s que des solutions concertées et adaptées sont nécessaires pour surmonter ces défis, nous souhaiterions pouvoir vous rencontrer pour échanger quant à ces constats. Nous vous adressons, Madame la conseillère communale, nos meilleures salutations et nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Pour Trait d'union

Claude BLANC
Présidente

Christophe KOERGEN
Vice-président

Annexe mentionnée

Copie à : M. Blanc Stéphane, responsable du Service de l'aide sociale de la ville de Fribourg